Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260428-DEL2026_19-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à 19 heures

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. LISEMBART Laurent, Maire.

Présents : Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Hubert MINNITI, Jacqueline CHEVILLON, Françoise PARRIAUX, Jean-Michel DESMONS, Anne-Sophie BUDOC, Philippe BOURRE, Solange PIEL, Yvon DANTEC, Alain PRIGENT, Nelly DELAUNAY, Vincent CALLETTE, François CANCOUET, ARNAUD Stéphanie, Mickaël PRODHOMME, Claire DESLANDES, Ismehen KHELIF, Élodie BONENFANT THEBAULT, Charlotte LE GUIRRIEC, Antoine FOURNEL, Paul LEDUCQ, Marie-Laure CURMI et Yves-Marie GEFFROY.

Secrétaire de séance : Charlotte LE GUIRRIEC

Excusés : Franck HARDY (procuration à Jean-Michel DESMONS), Jean-Yves DUCLOS (procuration à Hubert MINNITI), Cécile GARNIER (procuration à Yves-Marie GEFFROY).

Nombre de conseillers : en exercice : 27 - présents : 24 - votants : 27

2026 - AVRIL - 19 - FINANCES
VOTE DES MONTANTS DE PARTICIPATION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

Madame PERRIN Nathalie, adjointe aux Finances, au pilotage de l'action municipale et à la protection des populations donne lecture du rapport suivant :
VU l'avis favorable de la commission finances en date du 13 avril 2026 et le débat d'orientations budgétaires en date du 7 avril 2026,
Le CONSEIL MUNICIPAL est invité à approuver les participations aux structures intercommunales ; elles sont débattues au sein de chaque syndicat par les représentants des communes, et doivent ensuite entériner dans leurs propres budgets, les modalités de versement des dites participations.
En 2026, les participations sont les suivantes :

SYNDICATS ORGANISMES	2022	2023	2024	2025	2026
Point Accueil Emploi (PAE)	14 595,50€	14 985,00€	15 058,00€	15 108,75€	15 108,75 €
SYND. INTERCOMUNAL DE MUSIQUE **SUET**	40 233,50€	42 128,65€	43 450,00€	43 600,00€	43 800,00 €
PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA **CONTERIE**	18 944,00€	24 450,00 €	21 508,00€	43 020,00 €	55 623,00 €
TOTAUX	**81 173,00€**	**81 563,65€**	**83 791,00€**	**101 728,75€**	**114 531,75 €**

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260428-DEL2026_19-DE

Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte des participations aux syndicats intercommunaux qui seront inscrites au chapitre 65 du budget primitif 2026.

Fait et délibéré en séance le 28 avril 2026
Le Maire,



Laurent LISEMBART